

Au coeur des négociations qui ont mené au grand accord de l'été

- Le gouvernement Michel obtient l'un des derniers grands accords de cette législature.
- L'ambiance au sein de l'exécutif est étonnamment bonne.
- La réaction de l'opposition et des syndicats est très négative. La FGTB annonce qu'elle va pourrir la campagne électorale.

LE RÉCIT |

“Le plus dur, à Val Duchesse, ce sont les moustiques...”

Coulisses Frédéric Chardon

Dans la douceur d'une nuit d'été, les poids lourds du gouvernement fédéral sont tombés d'accord. Il était minuit trente dans le château de Val Duchesse, le lieu privilégié des réunions les plus délicates du gouvernement fédéral. Eprouvés par trois semaines de discussions, les négociateurs se réunissent alors quelques minutes pour fêter ça. Juste une coupe de champagne, car il faut déjà rentrer à la maison et préparer la conférence de presse fixée à 11 heures, mardi. Et prendre, si possible, quelque repos.

“Un climat beaucoup plus amical”

A trois mois des élections communales, ce conclave budgétaire n'était pas gagné d'avance. Les enjeux du scrutin

auraient pu augmenter la pression habituelle de ce type d'exercice. Pourtant, l'équipe de la “suédoise” a travaillé dans une ambiance dont les vice-Premiers ministres eux-mêmes s'étonnent encore. “*Le climat est beaucoup plus amical qu'avant, c'est clair*”, relève l'un d'eux. *Après quatre ans passés ensemble, on se connaît, on sait ce que les autres pourront accepter ou non.*” Le souvenir laissé par Paul-Henri Spaak dans ces murs où avait été négocié le traité fondateur des Communautés économiques européennes a peut-être inspiré les ministres de la “suédoise”, cette coalition qui répond aussi au savoureux nom de “kibbelkabinet” (“le gouvernement des chamailleries”)...

Le malaise libéral sur Arco

En enchaînant les tête-à-tête dans tous les recoins de cette propriété de la Donation royale, Charles Michel a réussi à rapprocher progressivement les points de vue de ses alliés flamands. Bien sûr, il y a eu quelques tensions tout au long de ces entrevues au sommet de l'Etat fédéral. Dédommager les coopérateurs d'Arco grâce à la vente d'une partie de Belfius en Bourse était indigeste pour l'aile libérale, francophone comme flamande, de l'exécutif. *"Ce genre d'arrangement, ce n'est pas dans notre doctrine, confie un membre du gouvernement. Mais trouver une solution dans ce dossier faisait partie de l'accord de gouvernement et nous avons voulu rester loyaux."* Autre pierre d'achoppement: l'ouverture du marché belge à un quatrième opérateur mobile. *"Il n'y avait pas vraiment d'hostilité mais beaucoup de questions ont été adressées à Alexander De Croo, explique un négociateur. C'est normal, vu l'importance du dossier, mais on sentait bien que les trois opérateurs déjà présents avaient été parler avant aux partenaires gouvernementaux de l'Open VLD..."* Quant à l'autre gros point qui fâche au fédéral – le choix d'un successeur pour les F-16 belges – la question a été évacuée pour ne pas pourrir le conclave. *"On aurait pu en parler, mais il n'y aura pas de décision avant la mi-août. Au plus tôt."*

Des diptères piqueurs et suceurs

Durant la première moitié de la législature, l'opposition tendue entre le CD&V et la N-VA provoquait des psychodrames politiques sur presque tous les sujets sensibles. Mais, après autant d'accords nocturnes, autant de réformes

socio-économiques engrangées, il est trop tard pour faire chuter la majorité sur un caprice. *"Non, le plus dur durant ces négociations à Val Duchesse, c'était les attaques de moustiques, explique un ministre vraiment agacé par la présence de ces diptères piqueurs et suceurs de sang. Il y a un lac près du château. Et lorsque l'on négocie dans les salles ou*

quand on va se promener autour des plans d'eau, on se fait attaquer. Ça, plus la chaleur, c'était le plus dur à vivre de ce conclave."

Les moustiques de Val Duchesse... Un vrai problème connu du personnel qui bichonne les ministres et autres VIP lors des grandes rencontres politiques. *"Il y a deux ans, lors d'un repas durant un conclave, on nous a apporté à chacun une petite soucoupe à côté du plat que l'on nous servait: il y avait un produit antimoustique sur cette soucoupe, un répulsif dont on pouvait s'enduire."*

Chassés du Lambermont

Question piquées, le Lambermont, la résidence officielle du Premier ministre à quelques mètres du Parc royal, est plus confortable. Les premières rencontres des pourparlers estivaux y ont eu lieu. Mais la foule venue pour la Fête nationale a chassé les ministres vers Val Duchesse, depuis samedi dernier, pour le rush final. *"Au château, depuis samedi, on n'a pas arrêté! On travaille dans une salle de réunion où l'on nous sert à manger, et on travaille en mangeant. Je me souviens quand même d'un délicieux 'vitello tonnato' que l'on nous a apporté... Seul moment de détente: 15 minutes pour l'apéro et quelques chips dans une petite salle à côté. C'était sympa car on pouvait un peu papoter de manière plus personnelle."*

O

réaction

Il est une mesure qui n'a pas suscité beaucoup de réactions. Au point 11 de la réforme du "jobs deal", on trouve ceci: "L'arrêté chômage sera adapté en vue de permettre le service d'intérêt général pour les demandeurs d'emploi de longue durée."

LE DEAL POUR L'EMPLOI

Une petite trentaine de mesures pour réduire les métiers en pénurie

Je suis aussi très heureux que l'on ait pu obtenir un accord sur le marché de l'emploi, qui complète très utilement tout le travail qui a été fait jusqu'alors. Le but du 'jobs deal' n'est pas de pénaliser, mais bien d'activer le marché du travail. On va prévoir la dégressivité des allocations de chômage, mais de manière partielle, et on va surtout prévoir des mesures incitatives, en collaboration avec les Régions, pour résoudre ce problème des métiers en pénurie", nous expliquait Kris Peeters, à 1 h du matin ce mercredi, quelques minutes après la conclusion de l'accord d'été sur le budget 2019 et sur un certain nombre de mesures, dont celles comprises dans le "jobs deal", destiné à lutter contre les métiers en pénurie, et la réforme du chômage.

"Mesures appauvrissantes"

Cette réforme du chômage, c'est peu dire qu'elle crispe les syndicats, de tous bords. La CSC et la FGTB (en des termes plus fleuris) estiment que la dégressivité des allocations de chômage précariserait les demandeurs d'emploi. Cette mesure phare de la réforme "va appauvrir les demandeurs d'emploi", expliquait Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC (lire aussi l'interview du président de la FGTB ci-contre). Concrètement, la réforme reposera sur une allocation plus élevée qu'aujourd'hui durant les six premiers mois, avant de décliner fortement durant la seconde période (entre six et douze mois) pour ensuite rester stable pour la troisième période (au-delà de treize mois). "La logique assurancielle renforcée durant les six premiers mois se concrétisera par la hausse du plafond actuel de 2 619,09 euros et/ou une hausse du pourcentage actuel. Ce renforcement sera établi par arrêté royal", précisent les notifications gouvernementales définitives qui nous sont parvenues.

Par ailleurs, la réforme du chômage verra le lien avec la formation renforcé. Ainsi, "des efforts supplémentaires seront

réalisés dans le cadre des formations orientées vers le marché du travail (spécialement pour les fonctions critiques)". Entendez les métiers en pénurie, qui sont au nombre de 140 000 environ en Belgique actuellement.

Quelques mesures importantes

Quant au jobs deal à proprement parler, il contient une petite trentaine de mesures destinées "à mieux utiliser les moyens disponibles et à augmenter le taux d'activité".

"Le sens du jobs deal, c'est précisément de poursuivre les efforts entrepris depuis quatre ans pour réduire le chômage en Belgique", précisait David Clarinval (MR) dans un communiqué.

Entre autres décisions dans ce paquet de réformes, on notera :

1. Une exonération fiscale forfaitaire des nouvelles cotisations accordées par les Régions aux demandeurs d'emploi qui terminent avec succès un stage de formation dans un métier en pénurie (avec retour à l'emploi).

2. Une prime de reclassement de 1 800 euros pour réorienter le travailleur licencié pour cause de force majeure vers un travail en pénurie.

3. Le gel de la dégressivité des allocations de chômage pour les demandeurs d'emploi qui suivent un stage de formation pour une activité de pénurie.

4. Les conditions existantes relatives aux clauses de formation et aux clauses de non-concurrence dans les professions en pénurie seront évaluées et ajustées.

5. L'accessibilité aux crédits-temps (emplois de fin de carrière) sera augmentée à partir du 1^{er} janvier 2019 à 60 ans contre 55 ans actuellement, à l'exception des entreprises en difficulté et à la restructuration.

6. Le crédit-temps thématique pour la "formation continue" dans une profession en pénurie passera de 36 mois à 48 mois au 1^{er} janvier 2019.

François Mathieu

LA RÉACTION DE LA FGTB

“Je vais pourrir la campagne du gouvernement”

Entretien François Mathieu

A la suite de l'accord sur le budget au niveau fédéral, Robert Vertenueil, le président de la FTGB, déclare qu'il va *“mettre les fédérations en mouvement”*. Et annonce un conflit social en septembre. *“Parce que la coupe est pleine.”*

Le “jobs deal” a donc fait l'objet d'un accord gouvernemental, et c'est peu dire qu'il ne vous convainc pas...

Vous rigolez? En quoi ce jobs deal, et la dégressivité des allocations de chômage qui l'accompagne va-t-il permettre à la caissière de Carrefour de se muer en infirmière, qui est un métier en pénurie? C'est absolument scandaleux. Je vous le dis, moi, Robert Vertenueil, je vais mettre la FGTB en mouvement. Je n'ai plus aucune once d'espoir dans ce gouvernement qui appauvrit les couches les plus modestes de la population.

A quoi faites-vous référence?

Vous n'avez pas vu les derniè-

res statistiques d'Eurostat? Dans tous les pays d'Europe, le niveau des inégalités est relativement stable, sauf en Belgique! Depuis trois ou quatre ans, ce gouvernement galvaude l'argent des contribuables pour le mettre dans la poche des grandes entreprises. Je ne peux plus manifester de bonne volonté envers un gouvernement qui ne nous écoute pas, ou qui fait plutôt semblant de nous écouter...

Sur le jobs deal?

Par exemple, oui! Il nous avait demandé de formuler un certain nombre de recommandations pour lutter contre les métiers en pénurie. Nous nous sommes mis d'accord en G10 et avons formulé un certain nombre de pistes à explorer, notamment en matière de formation. Nous devons faire davantage dans la formation continue et nous devons donner davantage de possibilités aux gens de se reconverter dans des métiers en pénurie. Or, le gouvernement n'a pas tenu compte de nos remarques. Ce

gouvernement nous fait tourner en bourrique, n'en a cure de nous. Il ne veut pas nous entendre, eh bien, d'accord, il va entendre le conflit social à la rentrée. Je vous annonce que, dès septembre, après m'être bien reposé en vacances, je vais arpenter toutes les centrales de la FGTB et on va mobiliser les troupes. Je vais leur pourrir la campagne électorale.

On vous sent remonté...

Je suis hors de moi. Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de coups de téléphone de camarades qui me disent: “Bordel, maintenant, il faut stopper ce pays.” Ce gouvernement donne de l'argent aux entreprises par le biais d'exonérations fiscales, de baisses de charges, mais c'est dans la poche des gens qui veulent se former ou dans le domaine de la formation qu'il faut le donner. Je vous le dis clairement: avec ce qui est sur la table, on voit clairement qu'aucun membre du gouvernement ne connaît véritablement le monde de l'entreprise.

LE DOSSIER ARCO/BELFIUS

L'entrée en Bourse de Belfius au plus tôt fin octobre. Si le gouvernement dit "go"...

Plus le temps passe, plus l'entrée en Bourse de Belfius apparaît comme un serpent de mer. La décision définitive est en effet remise à plus tard, a expliqué, hier, le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). Ce qui donne le sentiment qu'on tourne en rond. Décryptage.

1 Y a-t-il eu un accord lors du conclave budgétaire des derniers jours ?

Le gouvernement devrait prendre "la décision finale en octobre" pour une entrée en Bourse (IPO) de Belfius "au plus tôt durant la deuxième quinzaine d'octobre", a précisé le ministre des Finances Johan Van Overtveldt, lors de la conférence de presse sur l'accord budgétaire. Décision qui sera prise sur base de "plusieurs paramètres" dont l'environnement boursier, mais aussi de l'évolution du dossier Arco, du nom des quelque 800 000 coopérateurs qui ont tout perdu avec le démantèlement de Dexia et qui espèrent une indemnisation. En clair, on attend toujours le "go" du gouvernement pour l'IPO.

2 En quoi le dossier Arco a-t-il avancé ?

Tant le Premier ministre Charles Michel que Johan Van Overtveldt ont lié l'entrée en Bourse de Belfius à l'indemnisation des coopérateurs d'Arco. Pas de changement sur ce point défendu bec et ongles par le vice-Premier ministre CD&V Kris Peeters. Le principe d'une enveloppe de 600 millions, soit environ 40 % de l'investissement des coopérateurs, est acquis. Tout comme la répartition entre les différents contributeurs (ce qui est vraiment neuf?). L'Etat doit mettre un peu plus de 400 millions au pot grâce au superdividende que distribuera Belfius juste avant l'IPO. Belfius fera un "geste commercial" de 50 millions d'euros. Beweging.net, le nouveau nom pour le mouvement ouvrier chrétien flamand ACW, est prêt à verser 35 millions. Un solde de 89 millions viendra de la liquidation d'Arco.

3 Faut-il un accord de l'Europe pour l'indemnisation des coopérateurs ?

Des fuites dans la presse flamande (orchestrées par Kris Peeters?) laissaient penser que le gouvernement proposerait cette indemnisation sans l'aval de la Commission européenne. Laquelle a, pour rappel, refusé le principe de la garantie d'Etat apportée aux coopérateurs au moment de la débâcle de Dexia. Lors de la conférence

de presse, tant Charles Michel que Johan Van Overtveldt ont tourné autour du pot: "C'est un sujet complexe d'un point de vue juridique. Un dialogue avec la Commission est toujours utile", a commenté Johan Van Overtveldt. Tweets et déclarations à l'appui, Kris Peeters, lui, veut continuer à faire croire que les coopérateurs (dont une grande partie d'entre eux sont aussi ses électeurs) seront indemnisés. "Il n'est pas question ici d'aide d'Etat, nous ne faisons qu'indemniser des personnes physiques, pas des personnes morales ni des sociétés", a-t-il souligné.

Mardi, la commissaire à la Concurrence Margrethe Vestager a toutefois mis les points sur les "i". Interrogée sur le fait de savoir si ce ne serait pas "étrange" que l'Europe ne doive plus examiner le dossier, elle a répondu que ce "serait effectivement étrange, donc ce n'est pas vrai. Nous sommes en contacts étroits avec les autorités belges et nous discuterons de leur accord dans les mois et les semaines à venir".

4 Quand les coopérateurs pourraient-ils dès lors être indemnisés ?

Le dossier de presse du gouvernement fédéral stipule que le "paiement des indemnités sera effectué lorsque le gouvernement aura pris la décision définitive concernant l'exécution de l'IPO". Soit au plus tôt fin octobre. Sans compter l'incertitude qui subsiste sur la réponse donnée par l'Europe. Du côté de Deminor, qui défend environ 2 000 coopérateurs, on ne croit pas à l'"accord" présenté par le gouvernement. "Ce sont de nouvelles déclarations politiques qui n'ont aucune valeur contraignante. On ne recommandera pas aux coopérateurs d'accepter quelque chose qui n'est pas inattaquable", souligne Erik Bomans, associé chez Deminor.

5 Quel impact pour le budget de l'Etat ?

La question paraît prématurée... Ce qui est sûr, c'est que la banque est valorisée entre 7 et 9 milliards d'euros. Comme le gouvernement veut mettre 30 % en Bourse, cela pourrait lui rapporter un peu plus de 2 milliards d'euros, qui serviront à réduire la dette pour environ 0,5 % du produit intérieur brut. Le prix obtenu dépendra du contexte boursier et aussi de l'intérêt des investisseurs pour une valeur qui devrait avoir comme attrait principal un dividende régulier à défaut d'une croissance à deux chiffres.

Ariane van Caloen

2

milliards d'euros

Le gouvernement Michel a décidé une privatisation partielle de Belfius, détenue actuellement à 100% par l'Etat fédéral. L'objectif est de mettre en Bourse 30% du capital. Compte tenu d'une valorisation oscillant actuellement entre environ 7 à 9 milliards, cela pourrait rapporter un peu plus de 2 milliards d'euros. Cela permettrait aussi à l'Etat belge de faire une plus-value puisqu'il avait racheté l'ancienne Dexia Banque pour 4 milliards d'euros en octobre 2011. Les bénéfices des banques (et donc leurs valeurs en Bourse) sont toutefois actuellement mis sous pression par le niveau très bas des taux d'intérêt.

**Catherine Fonck (députée CDH)**

“Accélérer la dégressivité des allocations de chômage serait la super réponse aux emplois vacants ? Je n'y crois pas. Ce qui est bien plus fondamental c'est la formation, les stages en entreprises [...]”

Ahmed Laaouej (député PS)

“Y a-t-il quelqu'un pour crier 'Au fou !' ? En 2016 et 2017, le tax shift aura créé 12500 emplois selon la BNB, pour un COÛT [...] de 4,5 milliards. Leur "job deal" est censé créer 12500 emplois en 2019 avec un GAIN [...] de 500 millions!”

Hendrik Bogaert (député CD&V)

“Michel n'assainit structurellement pas mieux que Di Rupo.”

Syndicat libéral CGSLB

“Le deuxième point qui nous heurte est l'accélération de la dégressivité des allocations de chômage. [...] Cette mesure [est] dure et injuste [...] mais également contre-productive.”

LES RÉACTIONS

Elio Di Rupo
Président du PS

“Le gouvernement de Charles Michel est une véritable matraque sociale détenue par les plus riches pour brimer la grande majorité des citoyens. [...] La qualité de vie, le pouvoir d'achat, l'accès aux soins de santé se sont gravement détériorés.”

Olivier Chastel
Président du MR

“Créer de l'emploi et orienter les demandeurs d'emploi

vers les métiers en pénurie permet de réduire le coût du chômage. [...]

Ce budget [...] confirme la dynamique de cercle vertueux développée par le gouvernement [...] depuis quatre ans.”

Zakia Khattabi et Patrick Dupriez
Coprésidents d'Ecolo

“Privatisation, contrôle, sanction... autant de vieilles recettes qui n'ont jamais rien donné. [...] Il faudra manifestement attendre 2019

et les élections fédérales pour, on l'espère, changer durablement de cap...”

Pieter Timmermans
Administrateur-délégué de la FEB (Fédération des entreprises de Belgique).

“Il est important que les gouvernements [...] transposent rapidement ce deal pour l'emploi en initiatives législatives concrètes [...]. La problématique de la pénurie sur le marché du travail se pose en effet aujourd'hui.”

LA CONFECTION DU BUDGET

Comment le gouvernement a bouché le trou de 3 milliards d'euros

Les discussions autour d'Arco, de Belfius, du "jobs deal" ont certainement contribué à faire passer le budget 2019 à l'arrière-plan. Et pourtant! Il faut se rappeler que, dans un contexte de croissance économique fragilisé, le comité de monitoring avait jeté un pavé dans la mare en estimant que le gouvernement allait devoir – a minima – trouver quelque 2,66 milliards d'euros pour respecter la trajectoire budgétaire inscrite dans le Pacte de stabilité.

Tableaux pour les parlementaires

Trouver près de 3 milliards d'euros tout en ne plombant pas la relance économique, le défi était de taille. "Mais nous l'avons relevé", lance Sophie Wilmès, ministre du Budget (MR).

Comment? La ministre esquisse: "Il y a d'abord ce que l'on appelle des corrections techniques. Certaines hypothèses qui ont été prises par le comité de monitoring ont pu être actualisées grâce à de nouveaux chiffres du Codit." Le Codit, c'est ce document mensuel qui actualise les recettes fiscales réalisées et attendues pour l'année en cours.

"Ces nouvelles données nous ont permis de revoir à la hausse les recettes attendues en matière d'impôt des sociétés." C'est-à-dire? "La quote-part jugée

structurelle des versements anticipés, selon le ministre des Finances, a été revue à la hausse." Cette réévaluation permettait quoi qu'il en soit de gommer quelques centaines de millions d'euros.

Anticipations

Et les autres pistes? "Une série de nouvelles mesures a été prise, ou des mesures existantes ont été anticipées. Par exemple, nous avons décidé d'anticiper de 2020 à 2019 la mise en place de certaines mesures liées à la directive ATAD ("anti-tax avoidance", qui contient

des mesures permettant d'éviter l'évasion fiscale, NdlR) comme celles liées à la limitation de la déduction des intérêts. De même, nous avons prévu une normalisation des frais de justice, pour qu'ils soient plus rapidement encaissés, et quelques mesures pour améliorer le rendement de la lutte contre la fraude sociale et fiscale."

Déficit structurel divisé en quatre

Et puis il y a le "jobs deal"! Ce train de mesures dont le but est "d'activer le marché de l'emploi", en réformant notamment le chômage, est lié au budget de manière très étroite. Le gouvernement table sur des recettes de 500 millions d'euros avec ce paquet d'une petite trentaine de mesures.

Notamment grâce à la mesure de dégressivité des allocations de chômage. "Mais cette mesure n'est absolument pas une mesure budgétaire. Vous savez, il y avait des imperfections entre le travail d'assainissement entamé par le gouvernement – nous avons divisé par presque quatre le déficit structurel! – et la relance économique, et une manière de les gommer, c'est le jobs deal. Il participe autant à l'assainissement par la baisse du coût des charges qu'à la création d'emplois, qui vont contribuer à renflouer les recettes fiscales et sociales", poursuit la ministre du Budget.

Au rayon des recettes diverses

Il faut ajouter aux recettes attendues la venue d'un quatrième opérateur télécoms, grâce à la mise aux enchères des fréquences télécoms (700 millions d'euros).

Enfin, quelques économies sont aussi réalisées dans le domaine de la Sécurité sociale, mais "à la marge", puisque Maggie De Block (Open VLD) a réussi à ne pas imposer comme économie une bonne part des 500 millions de dépassement dans l'industrie pharmaceutique (lire ci-contre).

François Mathieu

LE MARCHÉ DES TÉLÉCOMS

Alexander De Croo ouvre
la porte à un 4^e opérateur mobile

Le ministre fédéral des Télécoms, Alexander De Croo, aura eu le dernier mot face aux trois principaux opérateurs belges de téléphonie mobile (Proximus, Telenet, Orange Belgium) et au lobbying mené en leur nom, depuis quelques semaines, par Agoria (lire notre édition du 18/7). Dans la nuit de lundi à mardi, le vice-Premier ministre Open VLD a en effet convaincu ses collègues quant à la nécessité de “secouer” un marché des télécoms qu’il juge trop peu concurrentiel. Le gouvernement a donc donné son feu vert à la mise aux enchères de bandes de fréquences, prévue à la fin de 2019, et ainsi ouvert la porte à un éventuel quatrième opérateur de téléphonie mobile.

Alexander De Croo n’aura pas dérogé à sa ligne de conduite: pour faire pression à la baisse sur les tarifs télécoms (parmi les plus élevés d’Europe) et accroître l’utilisation de données mobiles (parmi les plus basses d’Europe), l’arrivée d’un quatrième opérateur est la meilleure des solutions. “Le Belge paie trop cher pour des offres trop restrictives. Il mérite mieux que ça!”, nous répétait, hier après-midi, le ministre. D’après lui, les ménages belges pourraient économiser jusqu’à 200 euros par an. “Il ne s’agit pas d’imposer un quatrième opérateur mais juste de permettre les conditions de sa venue éventuelle”, précise toutefois le ministre des Télécoms.

Si le consommateur doit y gagner, l’Etat ne sera pas en reste... La vente des fréquences – valables pour les vingt prochaines années – devrait lui rapporter un minimum de 680 millions d’euros, “un montant qui pourrait encore augmenter à la suite des offres lors de la vente aux enchères”.

Le gouvernement ne s’est toutefois pas contenté de donner son feu vert à une vente aux enchères des fréquences. Il a également décidé de revoir à la hausse les obligations de couverture supplémentaires imposées aux opérateurs mobiles. Actuellement, Proximus, Telenet et Orange sont tenus de couvrir 98 % de la population à un débit de 3 Mbps (et ce, à partir du 30 novembre 2019). A l’avenir, ils devront couvrir 99,5 % de la population (à partir de 2021), 99,8 % à un débit de 3 à 6 Mbps (après six ans) et les principales lignes de train.

Proximus recadré par l’Etat

Le (potentiel) quatrième opérateur – qui pourrait être le groupe français Iliad/Free – bénéficiera d’un calendrier moins strict pour remplir ces obligations de couverture. Dès lors qu’il couvrira “au moins 20 %” de la population, il aura droit au “roaming national” durant huit ans. Cela

signifie que les abonnés au 4^e opérateur seront connectés automatiquement à l’antenne la plus proche, quel que soit son propriétaire.

Ces conditions font grincer des dents chez Proximus, Telenet et Orange. “Moyennant un investissement assez réduit, le 4^e opérateur aura un accès à l’ensemble du territoire et pourra casser les prix en créant de l’incertitude, en termes d’emploi et d’investissement, chez les trois autres opérateurs”, explique, avec amertume, le représentant de l’un des trois opérateurs.

Chez Proximus, on se montre plus tranchant. On parle de “conséquences immédiates” pour la qualité du réseau et la rentabilité du secteur. Ce à quoi M. De Croo a répondu sèchement: “Les priorités de Proximus, c’est de se préparer et d’offrir plus d’innovation et de meilleures offres aux clients. Sa priorité doit être là et pas de critiquer l’actionnaire majoritaire (l’Etat belge détient 53,5 % de Proximus, NdlR).” Ambiance...

Pierre-François Lovens

Santé

Pas d'économies sur les traitements contre le cancer

Innovants. Le conclave budgétaire a permis de trouver une solution au dépassement budgétaire consécutif au succès croissant des médicaments innovants dans le traitement contre le cancer, s'est réjoui la ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, Maggie De Block (Open VLD).

Inattendu. *“De plus en plus de patients sont aidés par des médicaments innovants arrivés sur le marché, explique la libérale flamande dans un communiqué. Le succès inattendu de cette vague d'innovation est à la base d'un dépassement budgétaire de 500 millions d'euros, dont 300 millions d'euros pour les traitements immunologiques en 2019.”*

Indolore? La ministre De Block ne voulait pas faire d'économies sur ce point car il s'agit, dit-elle, de traitements qui peuvent sauver des vies.

Le gouvernement l'a suivie pour un montant de 200 millions d'euros; le secteur pharmaceutique contribuant à concurrence de 100 millions d'euros.

Les 200 millions d'euros restants seront quant à eux compensés par des mesures dans la politique des médicaments qui ne toucheront pas le patient, pour un montant de 113 millions d'euros et par des corrections techniques (87 millions d'euros).

680

millions d'euros

La mise aux enchères des fréquences à la fin de 2019 devrait rapporter au moins 680 millions d'euros à l'Etat. Il s'agit de fréquences mobiles octroyées pour les 20 prochaines années. En plus des fréquences actuelles, dont les licences expirent en mars 2021, de nouvelles fréquences seront proposées, notamment pour l'utilisation de la 5G à partir de 2020.

100

millions d'euros

Dans le paquet de mesures prises pour combler le trou de trois milliards d'euros, il y en a des plus étonnantes. *“Il y a aussi des révisions comme celles qui concernent les pensions, dont l'effet 'volume' a été surestimé”,* explique la ministre du Budget Sophie Wilmès (MR). *“Il y a eu au printemps un mois où il y avait un nombre anormalement élevé de pensions prises. Nous avons corrigé cet effet 'pensions', ce qui nous a permis de récupérer une centaine de millions d'euros...”,* conclut la ministre.